



Copie transmise à l'Agence
comptable le :

...../...../.....
(jour/mois/année)

Décision n° 2024-11-06
Ecole de Management de Toulouse -TSM

LE PRÉSIDENT

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment les articles 7 et 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Vu l'avis du conseil d'administration de l'École de Management -TSM en date du 11/10/2024,

DÉCIDE

Article unique

Les tarifs des formations préparant aux examens comptables supérieurs - DSCG - proposés par l'École de Management-TSM, au titre de l'année universitaire 2025-2026, annexés à la présente décision, sont adoptés.

Fait à Toulouse, le 05/11/2024



Hugues KENFACK
Président



TARIFS FORMATION INITIALE

Année universitaire 2025/2026

PRÉPARATION AUX EXAMENS COMPTABLES SUPÉRIEURS

Tarifs 2025/2026

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) - 1ère année

Etudiants non boursiers

Etudiants boursiers

1200 € (hors droits d'inscription)

500 €

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) - 2ème année et DU Diplôme Universitaire Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DUSCG)

Etudiants non boursiers

Etudiants boursiers

1200 € (hors droits d'inscription)

500 €